

Votants : 74
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 17 juin 2016
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 28 juin 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 27 juin 2016

HABITAT – PLH 2016-2021 : ETUDE PRE OPERATIONNELLE RELATIVE A L'AMELIORATION DU PARC ANCIEN PRIVE, AU RENOUELEMENT URBAIN ET A LA REVITALISATION RURALE DES COMMUNES (2018-2022)

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Anne BAUDOUIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Alain BAUDIN à Luc DELAGARDE, Jean-Michel BEAUDIC à Jérôme BALOGE, Jacques BILLY à Claude ROULLEAU, Dany BREMAUD à Jean BOULAIS, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Didier DAVID à Christian BREMAUD, Pascal DUFORSTEL à Elodie TRUONG, Gérard EPOULET à Nathalie SEGUIN, Gérard GIBAUT à Sylvie DEBOEUF, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne-Lydie HOLTZ à Jeanine BARBOTIN, Dominique JEUFFRAULT à Lucien-Jean LAHOUSSE, Guillaume JUIN à Christine HYPEAU, Jacqueline LEFEBVRE à Dominique SIX, Sophia MARC à Marc THEBAULT, Josiane METAYER à Alain PIVETEAU, Serge MORIN à Monique JOHNSON, Sébastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN, Sylvette RIMBAUD à Marie-Paule MILLASSEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Carole BRUNETEAU, Céline VALEZE à Marie-Christelle BOUCHERY

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN suppléé par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Simon LAPLACE, Elmano MARTINS, Rose-Marie NIETO

Titulaires absents excusés :

Alain BAUDIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Dany BREMAUD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Pascal DUFORSTEL, Gérard EPOULET, Gérard GIBAUT, Robert GOUSSEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOURE, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Sébastien PARTHENAY, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Sylvette RIMBAUD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Céline VALEZE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 27 JUIN 2016

HABITAT – PLH 2016-2021 : ETUDE PRE OPERATIONNELLE RELATIVE A L'AMELIORATION DU PARC ANCIEN PRIVE, AU RENOUVELLEMENT URBAIN ET A LA REVITALISATION RURALE DES COMMUNES (2018-2022)

Monsieur **Christian BREMAUD**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Par délibération du 16 novembre 2015, la CAN a adopté son nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2016-2021, qui comporte 6 axes d'intervention, dont celui relatif à la mobilisation du tissu existant et du parc ancien, et un programme de 18 actions, dont celle relative à la mise en œuvre d'un programme communautaire d'intervention sur le parc ancien pour la période 2018-2022, comprenant un volet « renouvellement urbain » et un volet « revitalisation rurale ».

1/ Des dispositifs déjà opérationnels et des contributions (ou réflexions) en cours

1-1 Différents dispositifs opérationnels jusqu'au 31 décembre 2017 :

- Depuis 2007, dans le centre-ville de Niort, avec l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) Renouvellement urbain (230 logements réhabilités entre 2007 et 2012 et un objectif de 350 logements à améliorer entre 2013 et 2017), avec la mobilisation d'outils coercitifs type Opérations de Restauration Immobilière (ORI),
- Depuis 2014, dans le reste du territoire avec le Programme d'Intérêt Général (PIG) communautaire (précarité énergétique, adaptation au vieillissement, à la perte de mobilité et au handicap, habitat indigne), avec une expérimentation de repérage et traitement de l'habitat indigne conduite par les services de l'Etat et l'Agence Régionale de Santé (ARS),
- Depuis 2015, avec la mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique.

1-2 Une étude sur la problématique des logements vacants dans le parc privé, avec début 2016, un travail de repérage et de qualification de la vacance dans les centres-bourgs et les quartiers de Niort, mené par la CAN sur un panel d'une vingtaine de communes.

2/ La réalisation d'une étude pré-opérationnelle multi-thématique du nouveau programme communautaire pour la période 2018-2022

A l'appui de ces travaux, la CAN souhaite donc, dans le cadre de la poursuite de sa politique relative à l'amélioration du parc ancien à compter de 2018, engager une démarche plus innovante que celle plus « basique » d'une étude pré-opérationnelle de dispositif d'Etat. Ainsi, outre la réactualisation des données/statistiques déjà identifiées et l'analyse des bilans d'OPAH RU/PIG, une approche méthodologique collective et participative sera favorisée afin de répondre aux principaux enjeux suivants :

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20160629-c57-06-2016-DE
Date de télétransmission : 01/07/2016
Date de réception préfecture : 01/07/2016

- Un enjeu social, en améliorant les conditions de vie des propriétaires et locataires,
- Un enjeu environnemental, en améliorant l'efficacité énergétique,
- Un enjeu économique, en soutenant l'activité des entreprises locales du bâtiment,
- Un enjeu territorial, en requalifiant les îlots et les espaces publics dans les centres-bourgs et quartiers anciens.

Les objectifs poursuivis seront de :

- Poursuivre l'amélioration du parc ancien, la résorption de la vacance et d'habitat indigne, la remise à niveau de son efficacité énergétique et la consolidation des copropriétés « fragiles »,
- Reconquérir les « centralités » en favorisant la restructuration des espaces déjà urbanisés des centres-bourgs et des quartiers anciens,
- Diversifier l'offre de logements dans les zones urbaines,
- Densifier les quartiers pavillonnaires par une démarche de mobilisation et d'usage du foncier,
- Accompagner les projets de rénovation urbaine des quartiers de géographie prioritaire du Contrat de Ville 2015-2020.

3/ Les modalités de mise en œuvre de cette étude pré-opérationnelle multithématique

Pour réaliser cette étude pré-opérationnelle d'une durée de 9 mois environ (novembre 2016 à juillet 2017), il convient de recourir à un prestataire spécialisé. A ce titre, la mission qui lui sera demandée devra principalement permettre de :

- Définir des préconisations quantitatives et qualitatives au regard des différentes typologies de propriétaires et de communes du territoire (thématiques communes, renouvellement urbain, revitalisation rurale),
- Définir des outils les plus adaptés aux programmes opérationnels de l'Etat et de l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat), mais également des programmes plus innovants, notamment sur les aspects foncier et vieillissement de la population,
- Préparer la Convention partenariale finale avec l'Etat et l'Anah du futur programme communautaire pour la période 2018-2022, ainsi que le suivi-animation pour l'accompagnement des propriétaires occupants et bailleurs privés et des communes.

D'une manière générale, le prestataire devra assurer l'accompagnement de la CAN dans sa réflexion globale, commune et partagée, sur l'amélioration du parc ancien favorisant une mobilisation des acteurs locaux et leur appropriation des enjeux liés à ce type de parc.

Cette mission mobiliserait le budget suivant :

Action	Coût total TTC	Plan de financement
Etude pré-opérationnelle multi-thématique du programme communautaire pour la période 2018-2022	120 000 € maximum	Etat/Anah * : 50 000 € CAN : 70 000 €

* 50 % du montant HT

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20160629-c57-06-2016-DE
Date de télétransmission : 01/07/2016
Date de réception préfecture : 01/07/2016

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Valider la mise en place et la réalisation d'une étude pré-opérationnelle multithématique du programme communautaire pour la période 2018-2022.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 74
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Christian BREMAUD

Membre du Bureau Délégué